

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE

-----  
La Commission



**HUITIEME (8<sup>ème</sup>) REUNION DU COMITE DE HAUT  
NIVEAU SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE  
ET NUTRITIONNELLE DE L'ESPACE  
UEMOA**

Niamey (Niger), le 17 mai 2019

**COMMUNIQUE FINAL**

L'an deux mil dix-neuf et le vendredi dix-sept mai, s'est tenue dans la salle du Conseil des Ministres de la République du Niger, sous la présidence de Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'UEMOA, la 8<sup>ème</sup> réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en présence de Monsieur Brigi RAFINI, Premier Ministre de la République du Niger, Chef de Gouvernement.

Cette réunion vise à définir les orientations adaptées pour promouvoir durablement la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'espace UEMOA.

De manière spécifique, le Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'UEMOA a, au cours de cette session, examiné et validé le rapport de la réunion des Ministres de l'Agriculture et de l'Elevage, préparatoire à la réunion du Comité, qui s'est tenue ici même à Niamey, le 16 mai 2019.

#### **Ont pris part à cette réunion :**

- Monsieur Salifou OUEDRAOGO, Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydroagricoles du **Burkina Faso** ;
- Monsieur Mamadou Sangafowa COULIBALY, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la **Côte d'Ivoire** ;
- Monsieur Kobenan Kouassi ADJOUMANI, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la **Côte d'Ivoire** ;
- Madame KANÉ Docteur Rokia MAGUIRAGA, Ministre de l'Elevage et de la Pêche du **Mali** ;
- Monsieur Albadé ABOUBA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du **Niger** ;
- Madame Aminata MBENGUE NDIAYE, Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime du **Sénégal** ;
- Monsieur Koutéra BATAKA, Ministre de l'Agriculture et de la production Animale et Halieutique du **Togo** ;
- Monsieur Ali BETY, Ministre Haut-Commissaire à l'initiative 3N, Représentant Spécial du Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ;

- Monsieur Mohamed BOUCHA, Ministre Délégué chargé de l'Elevage du **Niger** ;
- Monsieur Bonaventure KOUAKANOU, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du **Bénin** ;
- Docteur Dogo SECK, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Représentant le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural du **Sénégal** ;
- Docteur Mamadou Ousseynou SAKHO, Secrétaire Général du Ministère de l'Elevage et des Productions Animales, Représentant le Ministre de l'Elevage et des Productions Animales du **Sénégal** ;
- Monsieur Hipolito DJATA, Chef de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et Développement Rural, Représentant le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la **Guinée-Bissau** ;
- Monsieur Abdallah BOUREÏMA, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Norbert TOE, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), représentant le Gouverneur ;
- Monsieur Moustapha DIAO, Chef de la Mission Résidente de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) au Niger ;
- Monsieur Djimé ADOUM, Secrétaire Exécutif du Comité Inter-état de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (**CILSS**) ;
- Monsieur Attaher MAÏGA, Représentant Résident de la FAO au Niger, représentant le Représentant Régional de la FAO pour l'Afrique.

#### **Ont également pris part :**

- Monsieur Ouhoumoudou MAHAMADOU, Ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République du Niger ;
- Monsieur Jonas GBIAN, Commissaire chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement de l'UEMOA ;
- Madame Ousseini Hadizatou YACOUBA, Directrice de Cabinet Adjointe du Président de la République du Niger ;
- Monsieur Laurent BOSSARD, Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) ;

- Monsieur Birème Hamid ABDERAHIME, Secrétaire Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

La réunion a été marquée par la présentation des conclusions de la réunion des Ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de l'UEMOA, par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger, Président de la Réunion des Ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de l'UEMOA.

Elle a également été marquée par la remise officielle du rapport au Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Le Comité a examiné et adopté le rapport de la réunion des Ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage, préparatoire à la réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'UEMOA, tenue à Niamey, le 16 mai 2019.

Le Comité a félicité la République Togolaise pour les expériences très enrichissantes partagées en matière de développement agricole et de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Il a encouragé les autres Etats à capitaliser ces expériences en vue d'impulser un réel développement de l'Agriculture de la région.

Le Comité a pris bonne note des progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la 7<sup>ème</sup> réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Concernant la situation agricole, le Comité a noté le niveau de récoltes globalement satisfaisant avec une production totale, pour la zone UEMOA, de 31,18 millions de tonnes de céréales, 24,27 millions de tonnes de tubercules ainsi qu'une production halieutique annuelle estimée à 940 838 tonnes.

Le Comité s'est félicité des bons résultats de la campagne agricole et encourage les Etats et les acteurs ruraux à poursuivre dans la même lancée.

Le Comité a entériné les conclusions des travaux du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires qui indiquent que 1,71 million de personnes dans l'espace UEMOA ont un besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate pendant la période courante mars-mai 2019 et que si les mesures appropriées ne sont pas prises, ce chiffre passerait à 2,83 millions de personnes, essentiellement au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal.

Le Comité s'est préoccupé de la persistance, dans la région, de la peste porcine africaine et de celle des petits ruminants ainsi que des maladies ré-émérgentes dont la gourme et la grippe équine et asine qui ont fait des ravages sur la population asine au Sénégal, au Niger, au Mali et au Burkina Faso.

Le Comité a suivi avec intérêt, les prévisions saisonnières qui indiquent que la campagne 2019-2020 enregistrerait des quantités de pluies supérieures à la normale, un démarrage précoce à normal et des écoulements globalement moyens à supérieurs au niveau des principaux cours d'eau. Il invite, en conséquence, les acteurs à privilégier les espèces et variétés adaptées et tolérantes à la sécheresse et à éviter l'occupation anarchique des zones inondables.

Le Comité a exprimé son inquiétude quant à l'insuffisante mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des plans nationaux de réponses et de gestion de la transhumance.

Il a salué les informations partagées sur la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région et exhorté l'ensemble des acteurs à déployer des efforts pour améliorer le niveau de couverture à travers la préservation de la ressource et le soutien à l'émergence de filières aquacoles compétitives.

Le Comité a aussi salué les informations partagées dans le cadre du Programme de Lutte Contre l'Ensamblage dans le Bassin du Niger (PLCE/BN) dont les actions ont concouru à la gestion durable et concertée des ressources partagées du bassin du Niger.

Le Comité a invité la Commission de l'UEMOA à poursuivre la mise en œuvre de la Politique Agricole de l'Union et sa déclinaison opérationnelle, le Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PCD-TASAN), en vue de créer les conditions réelles d'intensification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et d'amélioration des échanges intracommunautaires des produits agricoles dans la perspective du renforcement de la résilience des populations de l'Union.

Au regard de tout ce qui précède, le Comité a formulé les recommandations ci-après :

➤ **A l'endroit des Etats membres :**

- Diligenter la mise en œuvre des plans de réponses et d'urgences d'assistance alimentaire en faveur des populations en insécurité alimentaire estimées à 1,7 million de personnes et des éleveurs en aliments de bétail ;
- accélérer la mise en oeuvre des Priorités Résilience Pays (PRP) dans les pays pour renforcer la résilience des populations et sortir du cercle vicieux de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité ;
- accroître l'engagement politique et financier en faveur de la nutrition à travers des investissements structurants pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques nutritionnelles centrées sur la promotion de systèmes agricoles et alimentaires sensibles à la nutrition et reposant sur des approches préventives, communautaires et locales ;
- améliorer les critères et les indicateurs utilisés pour la formulation des Plans Nationaux de Réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles afin de rendre leurs coûts plus supportables par les pays ;
- conduire des évaluations de l'efficacité et de l'impact des interventions d'urgence ;
- mettre en œuvre des programmes spécifiques visant la conservation, la domestication et la transformation des produits forestiers non ligneux au bénéfice de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la création des revenus et du renforcement des moyens d'existence des populations les plus vulnérables ;
- mettre en œuvre des programmes d'amélioration de la compétitivité des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques, y compris des mesures commerciales, de soutien à la production et l'organisation des chaînes de valeurs ;
- faire le plaidoyer auprès des PTF pour la mobilisation des fonds destinés à l'amélioration de la compétitivité des filières de la pêche et

de l'aquaculture dans le cadre du programme Croissance Bleue Intra ACP ;

- diligenter la mise en œuvre des interventions multisectorielles communautaires et locales autour du nexus humanitaire-développement-paix dans les zones transfrontalières en crise sécuritaire ;
- intensifier les actions de lutte contre la chenille légionnaire et les autres nuisibles transfrontaliers afin de réduire leur impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- analyser l'impact de la gourme et de la grippe équine sur les populations rurales et veiller à la promotion du bien être animal conformément à la stratégie africaine y relative ;
- améliorer la mobilisation des ressources internes et faire un plaidoyer pour la mobilisation des ressources externes en vue de la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux d'éradication de la peste des petits ruminants.

➤ **A l'endroit du CILSS :**

- Accompagner techniquement les États côtiers pour la réalisation de l'évaluation des potentialités fourragères des zones de transit et d'accueil des troupeaux transhumants ;
- accompagner techniquement les pays dans la mise à l'échelle des bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres au niveau de la région dans la perspective de pérenniser les acquis ;
- accélérer l'harmonisation des outils de ciblage et accompagner les pays pour une revue des processus de formulation des Plans nationaux de réponses (PNR) ainsi que la rationalisation de leur budgétisation.

➤ **A l'endroit des Organes et Institutions de l'UEMOA en rapport avec les OIG :**

- Soutenir les États côtiers dans la mobilisation des ressources financières nécessaires pour la réalisation de l'évaluation des potentialités fourragères dans les zones d'accueil des troupeaux transhumants, pour la mise en œuvre des Plans Opérationnels de Gestion de la Transhumance (POGT) et du Programme Régional d'Investissement pour le Développement de l'Élevage dans les Pays Côtiers (PRIDEC) ;

- soutenir les Etats sahéliens à constituer des stocks de vivres et d'aliments de bétail ;
- soutenir les Etats dans la mobilisation des ressources financières pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques en matière de Gestion des Terres (GDT) dans la perspective de pérenniser les acquis ;
- organiser des réunions conjointes annuelles de programmation des campagnes agricoles en vue de renforcer les synergies et d'améliorer l'efficacité des actions.

➤ **A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers :**

- Apporter un appui aux Etats pour la collecte des données statistiques sur les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- soutenir les Etats dans la mobilisation des fonds destinés à l'amélioration de la compétitivité des filières de la pêche et de l'aquaculture.

Les membres du Comité se sont félicités des importants résultats atteints par le Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et ont rendu un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République du Niger, pour son engagement personnel dans l'animation dudit Comité.

Ils ont regretté la baisse des cours mondiaux de la noix de cajou et exhorté la Commission de l'UEMOA à explorer les pistes d'une transformation locale de nos produits.

Le Président, après avoir félicité le Comité a instruit ses membres d'examiner avec diligence les questions ci-après :

- mobilisation des Ressources financières ;
- irrigation, maîtrise de l'eau ;
- accès à une énergie compétitive;
- échanges intracommunautaires

Sur ce dernier point, le Président a demandé à la Commission de présenter un rapport sur les modalités d'amélioration du niveau du commerce des produits agricoles et d'élevage entre les Etats membres.



Les Membres du Comité ont renouvelé leur engagement à jouer pleinement leur rôle dans le cadre de l'animation du Comité de Haut Niveau ainsi que la mise en œuvre de ses orientations.

Les Membres du Comité de Haut Niveau, après avoir condamné le lâche assassinat de certains éléments des Forces de Défense et de Sécurité de la République du Niger, ont exprimé leurs sincères condoléances à son Excellence Monsieur le Président de la République, Président du Comité de Haut Niveau. Ils ont marqué leur solidarité au Peuple Nigérien et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

A cet égard, les Membres du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle recommandent l'amorce d'une réflexion au sein du Comité de Haut Niveau sur la Paix et Sécurité dans l'Espace UEMOA, en vue d'examiner les évolutions nouvelles de l'insécurité et leur impact sur la sécurité alimentaire, notamment sur la transhumance.

A la fin des travaux, le Comité a remercié Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'Etat du Niger, le Gouvernement et le peuple nigériens pour l'accueil fraternel et la bienveillante attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour à Niamey.

**Fait à Niamey, le 17 mai 2019**

**Le Président du Comité de Haut Niveau**